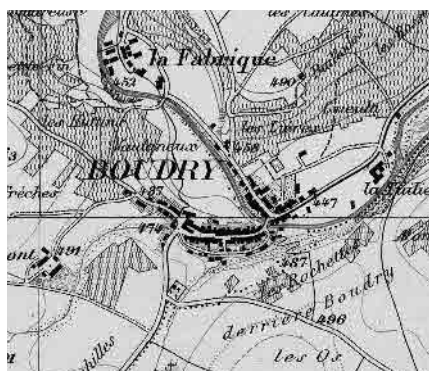


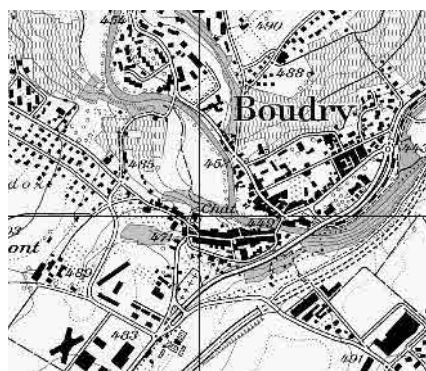


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Bourg d'origine médiévale se signalant par son implantation stratégique dans un vallon au profil sinueux et accidenté. Position dominante du château sur un éperon, tissu urbain compact à rue unique, faubourg.



Carte Siegfried 1882/83



Carte nationale 2004

#### Petite ville/bourg

XX	Qualités de la situation
XX/	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales

Autre qualité : site historique

**Boudry**

Commune de Boudry, district de Boudry, canton de Neuchâtel



1 Quartier des Vermondins



2



3



4



5 Porte des Vermondins



6



7



Direction des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2008: 1-49



8 Tour Marfaux



9



10 Château de Boudry



11



12

**Boudry**

Commune de Boudry, district de Boudry, canton de Neuchâtel



13



14



15



16



17 Bourg



18



19



20 Hôtel de Ville



21



22



23



24



25 Pont entre le bourg et le faubourg

**Boudry**

Commune de Boudry, district de Boudry, canton de Neuchâtel



26



27



28



29 L'Areuse



30 Place Marat



31



32



33



34



35 Collège des Esserts



36 Rue Oscar-Huguenin



37

**Boudry**

Commune de Boudry, district de Boudry, canton de Neuchâtel



38



39



40



41 La Baconnière



42 Collège des Esserts



43 Ancienne fabrique d'indiennes de Vauvilliers



44



45



46



47



48



49



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Bourg à une seule longue rue, implanté en tension ouverte sur un promontoire dominant l'Areuse, fondé peu avant 1301	A	×	×	×	A			11,15-25,29,38
EI	1.0.1	Temple avec parvis délimité par des bornes disposées en demi-cercle, 1645-47, pignon néogothique surmonté d'un clocheton, 1894				×	A			17,18,20
EI	1.0.2	Fontaine de la Justice à bassin octogonal, légèrement excentrée par rapport au temple, datée de 1610				×	A			
	1.0.3	Ancienne école des garçons à haute et étroite façade-pignon abritée sous un avant-toit à berceau, milieu 18 <sup>e</sup> s.						o		
EI	1.0.4	Hôtel de Ville néoclassique, rez-de-chaussée à refends de pierre jaune, travée centrale en ressaut et toit surmonté d'un clocheton, 1834-35				×	A			18,20
	1.0.5	Espace de la rue Louis-Favre, fermement délimité par deux fronts de maisons en ordre contigu						o		17-23
EI	1.0.6	Porte des Vermondins à l'entrée supérieure du bourg, avec toit en pavillon surmonté d'un épi de faite, 1606, en partie reconstr. 1741				×	A			5
	1.0.7	Bâtiment utilitaire, 1758						o		
	1.0.8	Fontaine en contrebas du temple, 1862						o		
	1.0.9	Carrosserie avec habitation et entrepôts, constructions disparates gênant par leur impact dépréciatif au premier plan du bourg, 20 <sup>e</sup> s.							o	
P	2	Quartier des Vermondins, tissu contrasté dans le prolongement supérieur du bourg, 16 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.	AB	/	/	×	A			1-4,7,13,14,49
	2.0.1	Auberge des Vieux-Toits, marquant la bifurcation vers l'ancienne route de Grandson						o		14
	2.0.2	Fontaine à bassin en calcaire blanc, datée de 1771						o		
	2.0.3	Ancienne école des filles, bâtiment avec travée centrale accentuée par un petit pignon traité en fronton, 1864						o		
	2.0.4	Rangée de sept maisons contiguës à 2 niveaux, percements variés, gothique tardif-19 <sup>e</sup> s.						o		4,7
EI	2.0.5	Cure, longue bâtisse avec percements variés au rez-de-chaussée et huit travées de fenêtres rectangulaires à l'étage, 1782-83				×	A			3
	2.0.6	Transformation-reconstruction, gênant notamment par la pose d'un balcon en dur se développant sur toute la façade						o		2,3
	2.0.7	Ancienne Pension des Marronniers, bâtiment composite avec des éléments datés de 1587 et 1640, corps latéral Heimatstil surmonté d'un toit brisé à demi-croupe ornée d'un berceau						o		1
P	3	Faubourg sur la rive gauche de l'Areuse, configuration en équerre adaptée au coude de la rivière, dès 16 <sup>e</sup> s.	B	/	×	×	A			26,30-34,39,40
	3.0.1	Place Marat au carrefour rattaché à la tête nord du pont, fontaine à bassin rectangulaire en granit, datée de 1862						o		30-34
	3.0.2	Gare Littoral au terminus de la ligne de tram Neuchâtel-Boudry, articulée en plusieurs corps, années 1980						o		
	3.0.3	Succursale UBS, façade faussement vernaculaire avec rez-de-chaussée entièrement vitré et protégé par une marquise, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		31,33,34
	3.0.4	Immeuble avec commerce sur l'emplacement de l'ancien Restaurant de l'Areuse, 2007-08						o		30,32
	3.0.5	Gendarmerie cantonale et ancienne préfecture sur l'emplacement du Château du Bas, 19 <sup>e</sup> s.						o		25,30,32
	3.0.6	Coop, bâtiment gênant notamment par ses vitrines voyantes et sa marquise inadaptée au contexte, années 1960						o		
	3.0.7	Migros, corps étranger dans l'espace de la rue, couleur rouge des balustrades inadaptée, 1986						o		

**Boudry**

Commune de Boudry, district de Boudry, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	3.0.8	Rangée homogène de quatre habitations à 2 niveaux, ponctuée par une maison plus haute avec galeries de bois sur son pignon sud, 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.						o		37
	3.0.9	Villa bourgeoise dans un jardin ceinturé d'un mur avec fontaine à vasque semi-arrondie, 1894						o		
	3.0.10	Rangée marquée par de multiples décrochements de plan et de hauteur, encore quelques fenêtres à encadrement gothique tardif						o		36
P	4	Partie la plus densément construite du faubourg Philippe-Suchard, dans une boucle de l'Areuse, barres et tours locatives, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	C	/		×	C			43
	4.0.1	Canal de dérivation, longé par un cordon boisé (également 4.1.1)						o		
	4.0.2	Ancien bâtiment des foulons et forge, vestige de la fabrique d'indiennes						o		
	4.0.3	Trois hautes tours locatives érigées sur un socle commun, marquant l'arrière-plan du site, 1972						o		
	4.0.4	Café du Pont avec terrasse ombragée par deux platanes, modeste bâtiment ponctuant l'entrée nord du site, 19 <sup>e</sup> s.						o		
E	4.1	Moulin du Bas et partie subsistante du Moulin du Haut, vestige de la fabrique d'indiennes de Vauvilliers, 1740/88-94, 19 <sup>e</sup> s.	B	/	×	×	A			43-47
	4.1.1	Canal de dérivation, longé par un cordon boisé (également 4.0.1)						o		46
	4.1.2	Magasin cachant en grande partie la face est du Moulin du Bas, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.							o	
	4.1.3	Allée de feuillus, axée désormais sur l'entrée d'un immeuble locatif des années 1970						o		47
E	0.1	Ensemble castral au sommet d'une falaise boisée	A	×	×	×	A			8-10, 49
EI	0.1.1	Château, origine romane, tour résidentielle 1285 et extension vers 1420 réunies en équerre autour d'une cour du 13 <sup>e</sup> s., tour du Croton à l'angle sud-ouest, 1318				×	A			4, 10, 13-15, 49
EI	0.1.2	Tour Marfaux surplombant la rangée nord du bourg, haut corps cylindrique étayé par des contreforts et coiffé d'une flèche, 14 <sup>e</sup> s.				×	A			8, 9, 12, 29, 33, 49
EE	I	Vallon de l'Areuse, caractérisé en amont du pont principal par des espaces en hémicycle couverts de vignes	a			×	a			26-29, 38, 48, 49
	0.0.1	Cours sinueux de l'Areuse, marqué par un double cordon boisé						o		26-29, 48
	0.0.2	Ligne du tram Neuchâtel-Boudry, 1892						o		
	0.0.3	Route cantonale frôlant la localité au sud, construite partiellement sur un pont						o		
EI	0.0.4	Pont reliant le bourg médiéval à son faubourg, autrefois en bois, ouvrage actuel en pierre à trois arches surbaissées, 1842				×	A			25
	0.0.5	Ancien cimetière délimité par un mur, petit jardin public où subsistent quelques tombes du 18 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.6	Habitations familiales gênant par leur présence sur le coteau de vignes qui sert de dégagement au château, 20 <sup>e</sup> s.							o	49
	0.0.7	Maison des éclaireurs de Boudry, gênant par sa présence à l'articulation de deux méandres de la rivière, 20 <sup>e</sup> s.							o	
PE	II	Secteur lâche du faubourg Philippe-Suchard, barres et tours locatives, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			×	b			
	0.0.8	Collège de Vauvilliers, accès signalé par trois feuillus, 1971							o	

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.9	Petit groupement artisanal au pied du brusque changement d'orientation du vallon						o		
EE	III	Coteau de vignes inscrit dans la direction générale du Littoral	a			×	a			41
	0.0.10	Habitation Heimatstil à pignon frontal abrité sous un avant-toit à berceau, déb. 20 <sup>e</sup> s.						o		
EI	0.0.11	La Baconnière ou Château de Pierre, pavillon de vigne en forme de tour néomédiévale ornée de créneaux, 1876				×	A			41
EE	IV	Développements résidentiels et industriels dans le large coude formé par l'Areuse en direction de son delta, 20 <sup>e</sup> s.	b			×	b			28,39,40,42
	0.0.12	Eglise catholique Saint-Pierre, 1966						o		
	0.0.13	Villa bourgeoise coiffée d'un toit à faites croisés, fin 19 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.14	Immeuble d'habitation avec bureau de poste, couvert d'un toit à demi-croupes, ancien bâtiment plusieurs fois transformé						o		
	0.0.15	Bande de jardins reliant le rang ouest du Faubourg à l'Areuse						o		28,39,40
	0.0.16	Fabrique d'accumulateurs, 20 <sup>e</sup> s.						o		42
PE	V	Vaste espace public délimité sur l'avenue du Collège par un alignement d'arbres	a			×	a			35,42
	0.0.17	Annexe de l'école, 1960						o		
EI	0.0.18	Collège des Esserts, masse de 3 niveaux avec ailes latérales, ressaut central surmonté d'un clocheton, effets de polychromie, 1895–96				×	A			35,42
	0.0.19	Fontaine du Centenaire dans le jardin de Voujeaucourt, à bassin semi-circulaire, 1948						o		
	0.0.20	Salle de spectacles, 1959						o		
EI	0.0.21	Musée de l'Areuse aménagé dans l'ancien stand de tir des Mousquetaires de 1751, transf. et agr. 1884, rest. 1996–2002				×	A			
PE	VI	Espace triangulaire marqué par une rupture de pente, entre le bourg, la route cantonale et l'ancien grand chemin, poche verte occupée par quelques habitations, 19 <sup>e</sup> –20 <sup>e</sup> s.	ab			×	a			
	0.0.22	Cimetière, aménagé en 1832						o		
PE	VII	Vallonement parsemé d'arbres, poche verte nécessaire à la lisibilité du quartier des Vermondins	a			×	a			

## Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Le sol boudrysan a livré de nombreux vestiges archéologiques – stations littorales et abri sous roche du Néolithique, tumuli de l'époque de Hallstatt, villages celtiques, découvertes de l'époque gallo-romaine, nécropole burgonde – qui montrent l'attrait exercé au cours des temps par cette région frontrière sur le cours de l'Areuse, au pied de l'impressionnant trou de Bourgogne. Au Moyen Age, une première agglomération nommée Pontareuse – aujourd'hui disparue – se tenait près de l'endroit où la voie romaine franchissait la rivière, à environ 850 mètres au nord-ouest de la localité actuelle. Groupée autour d'une église, elle était le siège de la paroisse de « Pontrousa » mentionnée dès 1228 dans le Cartulaire de l'évêché de Lausanne.

A cette époque une tour-beffroi, bâtie au 12<sup>e</sup> siècle par un seigneur dont on ignore l'identité, se dressait déjà à l'emplacement du château actuel, près du hameau de Vermondins. Cette forteresse dominant le coude le plus marqué de l'Areuse est citée pour la première fois en 1278 sous le nom de « Baudri » qui dérive du burgonde « Buderich » et signifie « audacieux, puissant ». Le château était alors en possession du comte de Neuchâtel qui le compléta d'une tour résidentielle quelques années plus tard. Peu avant 1301, cette installation fut renforcée par un bourg qui contrôla la route Yverdon–Neuchâtel au passage de l'Areuse. Par cette fondation, Neuchâtel consolidait la frange sud de son territoire. En 1343, le comte Louis accorda des franchises à la petite ville qui finit par supplanter Pontareuse.

Les bourgeois s'émancipèrent considérablement au 16<sup>e</sup> siècle, recevant l'autorisation de bâtir un Hôtel de Ville en 1510, puis de construire hors les murs en 1526. Un faubourg se forma ainsi à la tête orientale du pont. A la Réforme, le curé réussit à maintenir la ville dans la foi catholique jusqu'en 1534 au moins, alors que le reste de la paroisse était devenu protestant. L'église de Pontareuse servit aux deux cultes pendant une brève période. Elle fut remplacée au milieu des années 1640 par un temple érigé au cœur du bourg.

L'économie traditionnelle reposait sur l'agriculture et la viticulture. Au 18<sup>e</sup> siècle, trois manufactures d'indiennes marquèrent les débuts industriels de la petite cité qui allait être promue chef-lieu de district en 1848. Ces locaux furent réemployés pour diverses fabrications après le déclin et l'abandon de l'industrie des toiles peintes. Entre 1750 et 1850, la population fit plus que doubler en passant de 638 à 1378 habitants. Dans les années 1830, la construction du nouvel Hôtel de Ville fut accompagnée de divers aménagements, comme le percement d'une ruelle entre cet édifice et le temple, ainsi que le déplacement de la fontaine de la Justice devant le temple. En 1894, l'avant-toit à berceau de ce dernier fut remplacé par un pignon de pierre surmonté d'un clocher.

La première édition de la Carte Siegfried de 1883 montre l'agglomération encore clairement regroupée de part et d'autre du passage de l'Areuse. Le flanc sud du bourg était baigné par le Petit Ruz, un affluent qui se jetait dans l'Areuse juste en aval du pont. Par leur succession à intervalles réguliers, des établissements industriels mettaient en exergue le tracé sinueux de la rivière. Le plus important, dans une boucle au lieu-dit La Fabrique, se structurait sur un canal de dérivation. Les deux côtés du vallon étaient largement couverts de vignes. En raison de la topographie accidentée du lieu, le chemin de fer Yverdon–Neuchâtel, inauguré en 1859, passe nettement en amont de la petite ville.

Au 20<sup>e</sup> siècle, le trafic a été détourné sur une route (0.0.3) qui longe le flanc sud du site. Le doublement de la population dans la seconde moitié du siècle – 5'311 habitants en 2000 – a entraîné la construction de vastes quartiers résidentiels composés d'habitations familiales et d'immeubles locatifs. La rive gauche de l'Areuse (4, II, IV) et les deux plateaux dominant le vallon ont été les plus touchés par ce phénomène. En dépit de la diminution des surfaces cultivées, le secteur viticole reste prospère. Autrement, l'économie boudryane est marquée par une fabrique d'accumulateurs (0.0.16) et une fabrique de machines-outils, installées respectivement en 1944 et 1958.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Boudry est implanté au pied des premiers contreforts du Jura, dans l'axe des gorges de l'Areuse qui relie le Val-de-Travers au Littoral, enfermées entre deux spectaculaires parois dominées par des bancs de rochers souvent creusés en hémicycle. Jusqu'à son entrée dans le delta qui marque son embouchure dans le lac de Neuchâtel, la rivière conserve un tracé sinueux et passablement encaissé (0.0.1). Opérant un changement d'orientation de 90 degrés, la dernière boucle est délimitée par un crêt qui empêche tout lien visuel avec le lac. C'est depuis le pied du Jura que l'on saisit le mieux les quartiers historiques et leurs extensions, pris dans trois méandres de l'Areuse. Les quatre composantes les plus anciennes de la localité s'enchaînent de part et d'autre du pont (0.0.4) qui enjambe la rivière à son point de courbure le plus accusé : le bourg, l'ensemble castral et le quartier des Vermondins sur l'éperon à l'ouest, le faubourg sur terrain plat à l'est.

### Le bourg médiéval et l'ensemble du château

Le noyau historique (1) est une ville-rue réduite à sa plus simple expression. Son caractère étiré et légèrement sinueux résulte de la morphologie du promontoire bordé au nord par une falaise. Longue d'environ 300 mètres, la rue (1.0.5) débute à la tête du pont sans offrir de perspective, car elle exécute un virage très accentué pour suivre la charnière de l'éperon. Sa pente s'adoucit nettement dans la moitié supérieure du périmètre. L'extrémité ouest du tissu est obstruée par un pâté de maisons qui oblige la rue à se partager en fourche : l'ancienne route de Grandson bute encore contre l'Auberge des Vieux-Toits (2.0.1) qui la contraint à se couder en équerre, tandis qu'une ruelle donne accès à l'unique porte conservée (1.0.6).

De part et d'autre de la rue pavée, le tissu se compose de deux rangées de maisons contiguës définissant une sorte de couloir relativement souple. Un coude marque distinctement le milieu du périmètre. Correspondant au changement de pente, cet endroit est mis en valeur par trois bâtiments qui tranchent sur le reste du bourg. Au sud, le temple (1.0.1) et l'Hôtel de Ville (1.0.4), avec chacun un clocheton, sont articulés par une ruelle transversale. En raison d'un brusque retrait

d'alignement, le temple est dégagé par une petite place meublée d'une fontaine à bassin octogonal (1.0.2). Son frontispice en forme de pignon néogothique dialogue avec la façade-pignon de l'ancienne école des garçons (1.0.3) inscrite dans la rangée nord.

Les maisons bourgeoises – dont les éléments visibles datent le plus souvent du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle – s'enchaînent sur un parcellaire en lanières typique des fondations médiévales. Elles tournent vers la chaussée leurs façades-gouttereaux hautes de un à quatre niveaux. En dépit d'une certaine sobriété, la rue frappe par son animation due à la variété des rythmes et des éléments qui la composent : élévations de largeurs diverses, fenêtres à linteau droit ou cintré, triplets ornés d'arcs infléchis, répartition parfois irrégulière des travées. Des trottoirs encadrent la chaussée, souvent interrompus par des escaliers et des petites plateformes. Dans la partie supérieure du bourg, les habitations ont tendance à se faire plus basses et plus modestes : certaines portes d'entrée s'ouvrent même en contrebas de la rue.

Depuis la porte des Vermondins, un étroit escalier se faufile entre les maisons pour relier le bourg à l'ensemble du château (0.1) qui le domine au nord. La raideur de la falaise fait ressortir les silhouettes de la forteresse (0.1.1) et de la tour Marfaux (0.1.2) qui émergent d'une épaisse végétation au-dessus de l'Areuse. Dotée d'une horloge, la tour Marfaux noue un lien privilégié avec le front nord du bourg. Sur la face opposée du périmètre, le temple se distingue des bâtiments voisins par son chœur à chevet plat, percé d'une fenêtre en tiers-point et couvert d'un toit à croupe.

### Le quartier des Vermondins

Ce périmètre (2) forme une sorte de faubourg à l'entrée supérieure de la petite cité qu'il prolonge non seulement sur la ligne de crête, mais également le long de la route de Grandson, ancienne entrée du site depuis le sud. L'Auberge des Vieux-Toits marque l'articulation de ces deux axes. Sur la crête, la rue légèrement sinueuse des Vermondins communique avec la porte du même nom : une limite nette sépare ainsi ce quartier, au caractère rural très affirmé, du bourg. Cet axe composé de bâtiments datant du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle est nourri de contrastes. Dans la rangée bordant un

léger vallonnement, des constructions relativement disparates – orientées parallèlement, perpendiculairement ou obliquement à la chaussée – se succèdent en ordre lâche, comme par exemple une ferme avec accès à la grange depuis la rue, l'ancienne école des filles de style classique (2.0.3) et une bâtisse cossue dotée d'un corps Heimatstil (2.0.7). Face à cette rangée qui semble disparaître derrière les frondaisons des arbres et les murs des jardins, le côté de la rue dirigé vers l'Areuse affiche une remarquable continuité. Accompagnant la cure (2.0.5), des maisons paysannes en ordre contigu se répartissent essentiellement en deux rangées (dont 2.0.4) reliées par un mur de jardin. Leurs modestes façades-gouttereaux comptant deux ou trois niveaux sont séparées de la chaussée par des pavages de galets. Vu de l'Areuse, ce front en tension ouverte donne l'impression que le bourg se poursuit à l'ouest du château.

### **Le faubourg créé au 16<sup>e</sup> siècle**

D'une emprise comparable au tissu urbain, le faubourg (3) se déploie sur un terrain parfaitement plat. L'unique point de liaison de ce quartier avec le bourg est le pont reconstruit en pierre au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Deux rues plus ou moins en équerre structurent le périmètre en se rejoignant à la tête du pont, configuration déterminée par le coude de la rivière. Elles sont généralement définies par des maisons mitoyennes qui forment de nombreux et parfois profonds décrochements de plan. Les deux espaces-rues, particulièrement fermés ou au contraire largement ouverts, sont marqués par une grande diversité. La substance elle-même participe au caractère bigarré du tissu. Si quelques constructions ont conservé leurs baies d'origine à jours multiples, d'autres, plus nombreuses ont été transformées au cours des siècles, voire remplacées par de nouveaux immeubles (3.0.3, 3.0.4, 3.0.7). Comme ce quartier concentre la plupart des activités de la bourgade, des magasins occupent généralement le rez-de-chaussée des maisons à deux ou trois niveaux. Les façades de largeurs variées sont orientées gouttereau ou plus rarement pignon sur rue : les ruptures de rythme font donc partie de l'identité du quartier.

L'ancienne route de transit vers Neuchâtel affirme toujours sa prédominance : espace-rue remarquablement ample, rangée nord ourlée d'une succession de jardins

et de terrasses, alignement d'arbres devant les maisons en ordre détaché qui ponctuent l'entrée du périmètre. A proximité du pont, cette rue s'élargit jusqu'à former une place (3.0.1) mise en évidence par divers bâtiments publics. L'accès au pont est ainsi encadré par l'ancien Hôpital du bas de la ville et par l'Hôtel du Lion-d'Or du début du 19<sup>e</sup> siècle, accolé à la maison natale de Marat. En face, la rangée nord enchaîne notamment la Gendarmerie et l'ancienne maison vigneronne patricienne des Acacias, précédée d'un jardin avec portail. L'étroite rue Oscar-Huguenin dirigée vers Bôle, pratiquement sans jardins, se distingue par un caractère fermé. Ses deux rangées les mieux préservées (3.0.8, 3.0.10) offrent une image modeste qui met en exergue le caractère secondaire de cet axe.

### **Le faubourg Philippe-Suchard**

Le quartier de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle (4) qui s'est substitué à l'ancienne fabrique de Vauvilliers, dans une boucle de l'Areuse à environ 550 mètres du pont principal, se signale avec force dans le paysage boudrysan : à l'entrée de la localité depuis Bôle, trois tours en tension ouverte sur un socle commun (4.0.3) agissent comme des bornes. Parmi les immeubles locatifs, des restes de l'ancien quartier industriel sont encore reconnaissables. Ils se regroupent dans deux îlots (4.1) égrenés au fil d'un canal de dérivation (4.0.1, 4.1.1). Le Moulin du Bas est dégagé à l'ouest par un verger et un jardin potager qui jettent une note champêtre dans ce contexte résidentiel. En partie démolie, l'ancienne fabrique d'indiennes de Vauvilliers – ou Moulin du Haut – s'est considérablement disloquée. Des immeubles locatifs y ont fait irruption, instaurant un curieux contraste avec les quelques bâtiments industriels encore en place. Leur disposition a toutefois largement tenu compte des plantations qui agrémentaient la fabrique – entrée d'un immeuble axée sur une allée, disposition autour d'un préau planté en partie de cèdres.

### **Les environnements**

La morphologie du vallon explique la découpe exceptionnellement précise des environnements. En amont du pont principal, deux poches en hémicycle (I) bordent la rive droite de l'Areuse. Encore largement préservés, ces espaces sont occupés par des champs en fond de vallon et plantés de vignes et de vergers à flanc de

coteau. La poche méridionale joue un rôle primordial dans l'articulation du site. En effet, cette ample respiration met en valeur la crête couverte de végétation qui sert de socle au château. Sur le versant opposé du vallon, un cordon boisé dessine un arc de cercle au sommet du faubourg Philippe-Suchard : il conserve au site son caractère fermé tout en mettant en exergue la configuration en hémicycle du quartier (4, II).

Dans la partie du vallon dirigée vers le delta, c'est la rive gauche de l'Areuse qui est dominée par un coteau de vignes intégralement préservé (III). Là se dresse, en position isolée, l'une des constructions les plus emblématiques de la région, à savoir La Baconnière (0.0.11) dont la silhouette crénelée agit comme un signal à l'entrée principale du site depuis Neuchâtel. Entre la route d'accès au pont sur l'Areuse et la route cantonale, un espace passablement allongé (V) regroupe divers bâtiments publics (0.0.18, 0.0.20, 0.0.21).

## Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

La substance historique doit faire l'objet des soins les plus attentifs. Sont à bannir les exhaussements et les reconstructions qui modifient l'échelle des bâtiments et le rythme des alignements d'origine. Une plus grande attention doit être apportée aux devantures qui dégradent souvent lourdement les rez-de-chaussée.

Les pavages de galets et les petits jardins qui s'insèrent encore, à divers endroits du site, entre les bâtiments et la voie publique sont à préserver. Ils font partie intégrante des espaces-rues.

Les maisons à pignon frontal ne doivent plus être remplacées par des maisons à façade-gouttereau, cela engendre une banalisation des espaces-rues.

Toute construction supplémentaire sur le coteau au nord du bourg doit être impérativement proscrite, afin de préserver la vue sur le cordon bâti et le château.

La silhouette méridionale du bourg mérite également une protection renforcée. Une solution doit être trouvée pour éviter la conversion des jardins en parkings.

## Qualification

Appréciation de la petite ville / du bourg dans le cadre régional

XX	Qualités de la situation
----	--------------------------

Importantes qualités de situation sur le cours de l'Areuse qui barre le Littoral perpendiculairement au lac. Forte présence du bourg médiéval et de l'ensemble castral sur un éperon à pic de la rivière. Qualités cependant diminuées par les développements résidentiels qui ont noyé ou pulvérisé les composantes égrenées sur la rive gauche.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Hautes qualités spatiales en raison notamment de la subdivision du bâti en plusieurs composantes réparties de part et d'autre d'un pont. Contraste marqué entre le bourg, planifié avec rigueur sur une seule rue, et ses extensions structurées d'une manière organique sur les routes d'accès. Caractère animé des espaces-rues en rapport avec la morphologie accidentée du site.

XX/	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Hautes qualités historico-architecturales en raison de la présence du bourg fondé vers 1300. Espace-rue valorisé par le temple du milieu du 17<sup>e</sup> siècle et l'Hôtel de Ville de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Ailleurs, présence de bâtiments intéressants, comme l'ancien stand de tir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle transformé en musée et le collège de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Etat fragmentaire de l'ancienne fabrique d'indiennes de Vauvilliers.

## H Autre qualité

Lieu de naissance du révolutionnaire français Jean-Paul Marat (1743–1793).

## **Boudry**

Commune de Boudry, district de Boudry, canton de Neuchâtel

2<sup>e</sup> version 02.2008/job

Films n° 1038, 1041 (1976);  
3867, 3868 (1979)  
Photos digitales (2008)  
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités  
554 118/199 919

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse